

SSIAP 3

Chef de service de sécurité incendie

OBJECTIFS

Diriger le service de sécurité en appliquant la réglementation des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grandes hauteurs (IGH).

Intervenir dans la gestion des risques quotidiens et lors de travaux.

Vérifier la validité et amender un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement vis-à-vis de la réglementation incendie.

Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité.

PARTICIPANTS

Futurs chefs de service de sécurité incendie.

PRÉREQUIS

Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience.

Etre titulaire du diplôme de SSIAP 2, d'ERP 2 ou d'IGH 2 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction.

Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de sauveteur secouriste du travail (SST) valide depuis moins d'un an.

Etre reconnu apte physiquement par un certificat médical datant de moins de trois mois.

MÉTHODES

Exposés, exercices d'application.

ÉVALUATION

Présence à l'ensemble des séquences pédagogiques programmées.

Épreuves écrites et orales sous forme d'étude de cas face à un jury conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des ERP.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- u Le feu et ses conséquences
- u La sécurité incendie et les bâtiments
- u La réglementation incendie dans les ERP et IGH
- u La gestion du risque incendie
- u Le conseil auprès du chef d'établissement
- u Les Commissions de sécurité incendie
- u Le management de son équipe
- u Le budget du service sécurité incendie
- u Épreuves d'examen.

MODALITÉS

Durée : 30 jours

Prix : 4 950 € H.T.



LE REGARD DE L'INSTITUT

Pratique et révision, deux clés de succès

La pratique est le point fort des formations de l'Institut. Mises en situation, manipulations de matériels variés, visites de site applicatives proches de la réalité mais aussi lectures de plans, calculs et mises en sécurité d'un bâtiment, maîtrise des textes réglementaires et applications du Code du travail à travers des études de situation, sont les principaux ateliers animés.

Professionnels de la sécurité incendie, les Formateurs ont aussi pour souci principal, la préparation à l'examen final. Ils organisent pour cela des plages de révision et d'examens blancs et suivent individuellement chaque stagiaire. Leur forte implication donne un taux de 85% de réussite aux examens au niveau national. Équipés de châssis SSI, de RIA, de chemins de ronde et autres installations, les Centres de l'Institut SOCOTEC sont également agréés comme Centres d'examen.